

## RESOLUTIONS ET DECISIONS ADOPTEES PAR LE CONSEIL AU COURS DE SA SESSION D'ORGANISATION POUR 1975

### RESOLUTIONS

#### 1915 (ORG-75). Mesures à prendre à la suite du tremblement de terre du Pakistan

*Le Conseil économique et social,*

*Notant avec un profond regret et avec consternation qu'un tremblement de terre d'une intensité sans précédent a récemment causé de graves pertes en vies humaines et en biens matériels dans les régions septentrionales du Pakistan,*

*Notant également que les communications, l'infrastructure et l'économie de cette région ont été gravement endommagées, que de nombreux villages ont été totalement détruits et qu'il y a eu plusieurs milliers de morts et de blessés,*

*Constatant avec satisfaction la générosité avec laquelle la communauté internationale a immédiatement porté secours aux victimes de la catastrophe,*

*Félicitant le Secrétaire général et les organismes des Nations Unies intéressés pour la part active qu'ils ont prise aux opérations de secours,*

*Conscient que la phase de secours d'urgence aux victimes du tremblement de terre sera suivie d'une seconde phase de relèvement et de reconstruction qui devra être entreprise à grands frais,*

1. *Exprime sa profonde sympathie au peuple et au Gouvernement pakistanais pour les pertes en vies hu-*

maines et les dommages subis par l'économie de ses régions septentrionales;

2. *Prend note avec satisfaction de la déclaration faite au nom du Secrétaire général sur l'aide fournie par le système des Nations Unies et coordonnée par le Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe;*

3. *Engage tous les organismes des Nations Unies intéressés à prendre toutes mesures nécessaires en vue d'assister le Gouvernement pakistanais dans les efforts qu'il déploie pour porter secours aux victimes du tremblement de terre et dans l'œuvre de relèvement et de reconstruction des régions atteintes;*

4. *Prie le Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement, lors de sa dix-neuvième session, de prendre des mesures urgentes en vue de fournir l'aide nécessaire au Gouvernement pakistanais pour l'œuvre de relèvement et de reconstruction des régions atteintes;*

5. *Exprime le désir que la Banque mondiale et tous les autres organismes financiers étudient avec urgence et bienveillance toute demande d'aide que le Gouvernement pakistanais pourrait leur présenter en rapport avec ses programmes de relèvement et de reconstruction des régions atteintes.*

1938<sup>e</sup> séance plénière  
15 janvier 1975

### DECISIONS

#### 64 (ORG-75). Programme de travail de base du Conseil pour 1975

1. A sa 1937<sup>ème</sup> séance, le 15 janvier 1975, le Conseil, ayant examiné le programme de travail de base pour 1975 présenté par le Secrétariat<sup>1</sup> et la note du Secrétariat sur la suite à donner aux décisions prises par l'Assemblée générale à sa vingt-neuvième session<sup>2</sup>, a adopté le programme de travail ci-après pour 1975:

#### A

##### QUESTIONS À EXAMINER LORS DE LA CINQUANTE-HUITIÈME SESSION

1. Etude d'une attaque, à l'échelle du système, à lancer contre le problème de la sécheresse dans la région soudano-sahélienne et en Ethiopie.
2. Budget-programme pour 1976-1977 et plan à moyen terme pour 1976-1979.
3. Rationalisation des travaux du Conseil et de ses organes subsidiaires.

<sup>1</sup> E/5604 et Corr.1.

<sup>2</sup> E/L.1618.

4. Questions relatives aux transports.
5. Organisations non gouvernementales.
6. Questions relatives au développement social.
7. Questions relatives aux droits de l'homme.
8. Stupéfiants.
9. Examen et évaluation, au milieu de la Décennie, de la Stratégie internationale du développement pour la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement et application de la Déclaration et du Programme d'action concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international.
10. Questions relatives à la population.
11. Questions relatives aux statistiques.

#### B

##### QUESTIONS À EXAMINER LORS DE LA CINQUANTE-NEUVIÈME SESSION

1. Examen général de la politique économique et sociale internationale, y compris l'évolution régionale et sectorielle.
2. Coopération régionale.
3. Année internationale de la femme.
4. Assistance économique à la Zambie.